

Mandat

- Réaliser une étude de potentiel archéologique pour que la MRC de Nicolet-Yamaska soit en mesure d'identifier, de caractériser et de connaître son patrimoine archéologique pour:
 - protéger ce patrimoine et le mettre en valeur en collaboration avec ses municipalités
 - raffiner le contenu du schéma d'aménagement de son territoire et servir de point de départ à des actions de sensibilisation auprès de la population

Méthodologie

- L'archéologie privilégie les contextes antérieurs au vingtième siècle
- Le potentiel archéologique est déterminé en ciblant les endroits les plus propices à la découverte d'aménagements et d'activités anthropiques
 - de la période préhistorique
 - de la période historique amérindienne et eurocanadienne

Méthodologie

- Faire une révision, la plus exhaustive possible, de l'évolution topographique et historique du territoire afin de cibler des traces, en lien avec des activités anthropiques, qui pourraient subsister dans le sol
- Paramètres analysés en ce sens:
 - Déglaciation
 - Habitabilité du territoire
 - Utilisation du territoire
 - Exploitation des ressources à travers le temps
 - Colonisation
 - Diversité des occupations

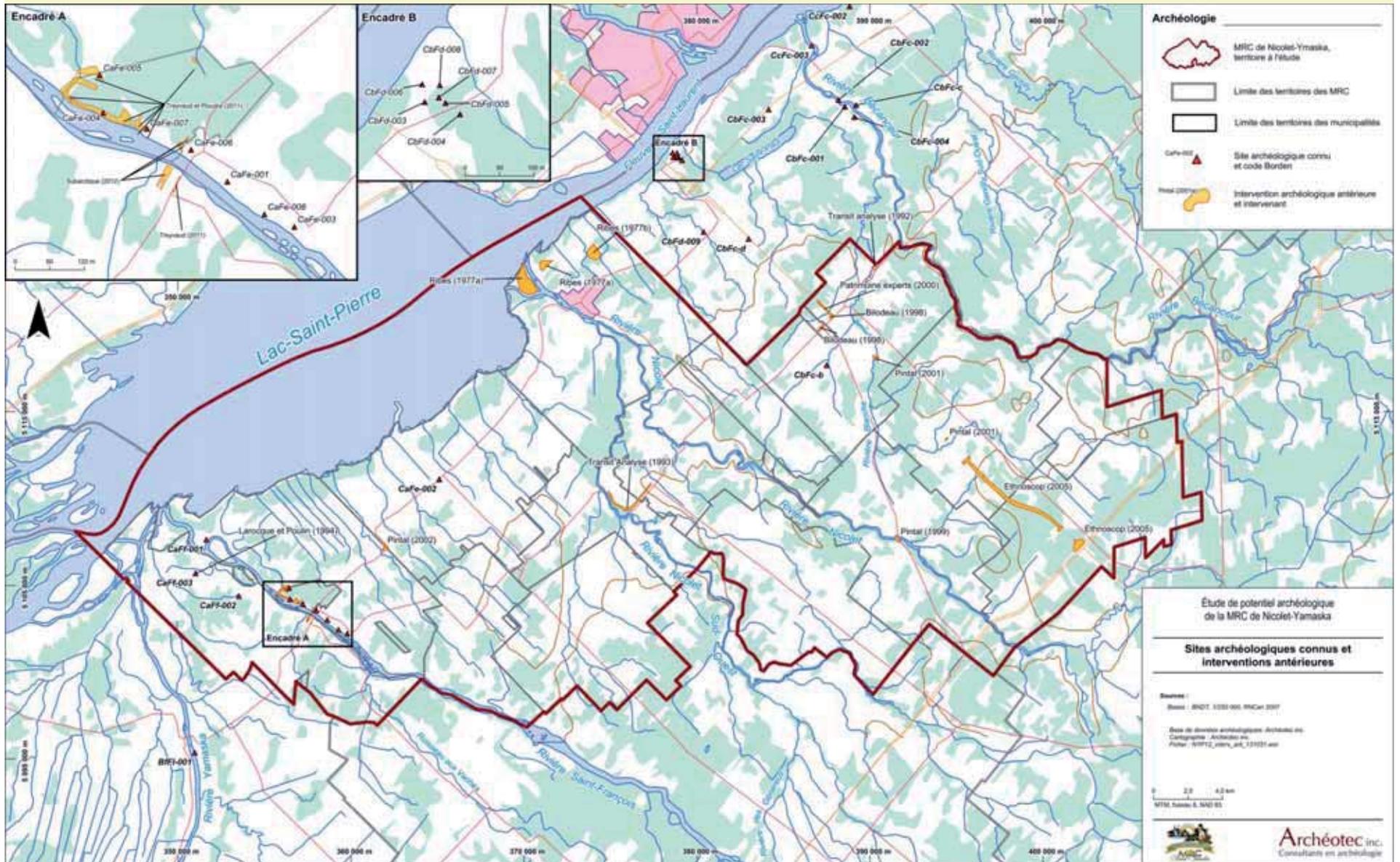
Méthodologie

- L'étude de potentiel archéologique expose avec précision les caractéristiques et les aménagements liés au territoire à l'étude à travers le temps.
- Elle propose un aperçu de l'occupation et de l'utilisation du territoire et délimite les endroits sensibles du point de vue de leur passé.
- Le corpus de données acquises pour l'élaboration de l'étude sert en outre à l'établissement d'un programme d'intervention archéologique pour chacune des zones de potentiel archéologique identifiées

Sites archéologiques

- Douze sites archéologiques ont été répertoriés sur le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska.
- Les occupations de ces sites couvrent les périodes préhistorique et historique, de l'Archaïque (jusqu'à 9000 ans A.A.) au début du vingtième siècle.





Milieu physique

- L'aire à l'étude comprend plusieurs portions de bassins hydrographiques :
 - l'embouchure de la **rivière Yamaska**
 - la portion aval de la **rivière Saint-François**
 - la moitié aval de la **rivière Nicolet**
 - une bonne partie de la **rivière Nicolet-Sud-Ouest**
 - un segment de la rive gauche de la **rivière Bécancour**

Milieu physique

- Après la fonte du glacier laurentidien, le niveau de la mer de Champlain a atteint une altitude maximale entre 120 m et 130 m anm il y a environ 12000 ans. La mer de Champlain s'étendait alors sur l'ensemble de la MRC.
- Le retrait de la mer de Champlain fut rapide et dès 10000 ans AA, son niveau avait baissé à 60 m anm (30 m anm vers 9000 ans AA, et 18 m anm vers 8000 ans AA).
- Les collines dont l'altitude se situe à près de 100 m ont donc été pendant quelques siècles des îles qui ont peut-être été fréquentées par des mammifères marins.

Milieu physique

- À partir du moment où la mer de Champlain se retire du territoire à l'étude, les vallées des rivières prennent forme rapidement. De grands deltas furent formés près des embouchures des rivières
- Le retrait de la mer ne fut cependant pas graduel. Pendant certaines périodes, le relèvement continu du continent a favorisé un étalement des sédiments tandis qu'à d'autres moments le relèvement rapide du continent a favorisé la création de terrasses



Période préhistorique

- Le début de la présence humaine dans le territoire à l'étude est lié aux conditions qui ont prévalu dès les premiers siècles après la fonte du glacier laurentidien et lors des premiers épisodes de la mer de Champlain.
- Les groupes amérindiens qui ont utilisé le territoire à l'étude n'étaient pas contraints par les rivières et circulaient sur l'ensemble du territoire mais la présence de cours d'eau devait être un incitatif pour installer des campements car il n'y a aucun lac dans la MRC.

Période préhistorique

- Les sites archéologiques connus dans et près du territoire à l'étude démontrent la présence de groupes amérindiens au cours des neuf derniers millénaires. L'érosion et les transformations des rives ont dû détruire un très grand nombre de lieux occupés au cours des millénaires.
- Les lieux retenus lors de l'analyse du potentiel archéologique recèlent l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : près de la confluence de cours d'eau, présence d'un seuil, nécessité de portage, possibilité de lien avec des bassins voisins ou présence d'un site archéologique.

Chronologie de la période préhistorique

| Période culturelle | Datation |
|---------------------------|--|
| Période historique | À partir de 1534 de notre ère |
| Sylvicole supérieur | de 1000 à 1534 de notre ère |
| Sylvicole moyen | entre 2400 ans AA et 1000 de notre ère |
| Sylvicole inférieur | entre 3000 et 2400 ans AA |
| Archaïque post-laurentien | entre 4500 et 3000 ans AA |
| Archaïque laurentien | entre 6000 et 4000 ans AA |
| Archaïque | entre 9000 et 6000 ans AA |
| Paléoindien | entre 12000 et 8000 ans AA |

Période historique

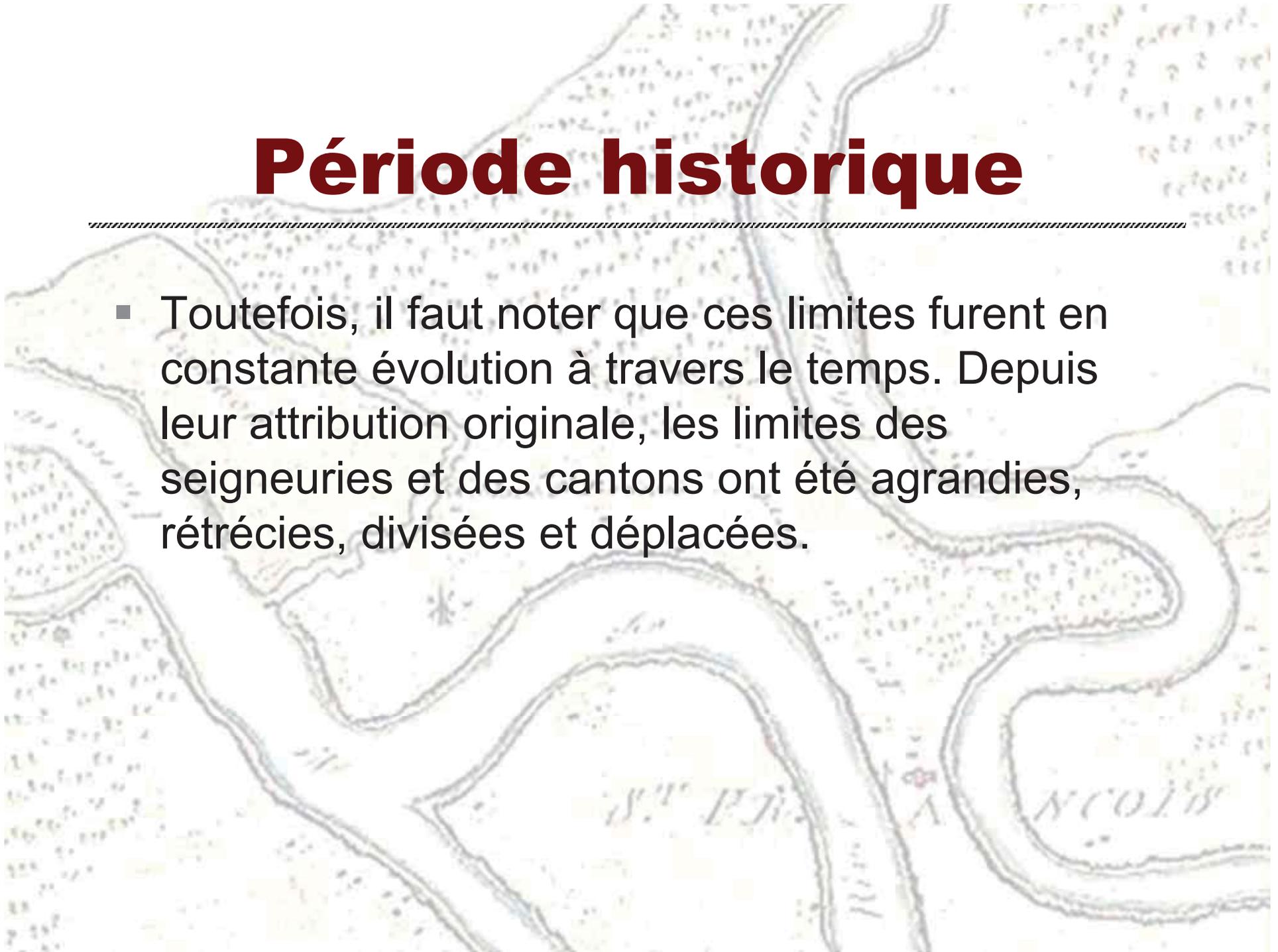
- Le territoire de la MRC de Nicolet-Yamaska s'est développé à partir de l'implantation graduelle d'arrière-fiefs, de fiefs, de seigneuries puis de cantons.
- De ces anciennes divisions, il ne reste officiellement que celles des cantons bien que le découpage du territoire ait gardé de nombreuses traces du développement opéré au cours de l'implantation des arrière-fiefs, fiefs et seigneuries.

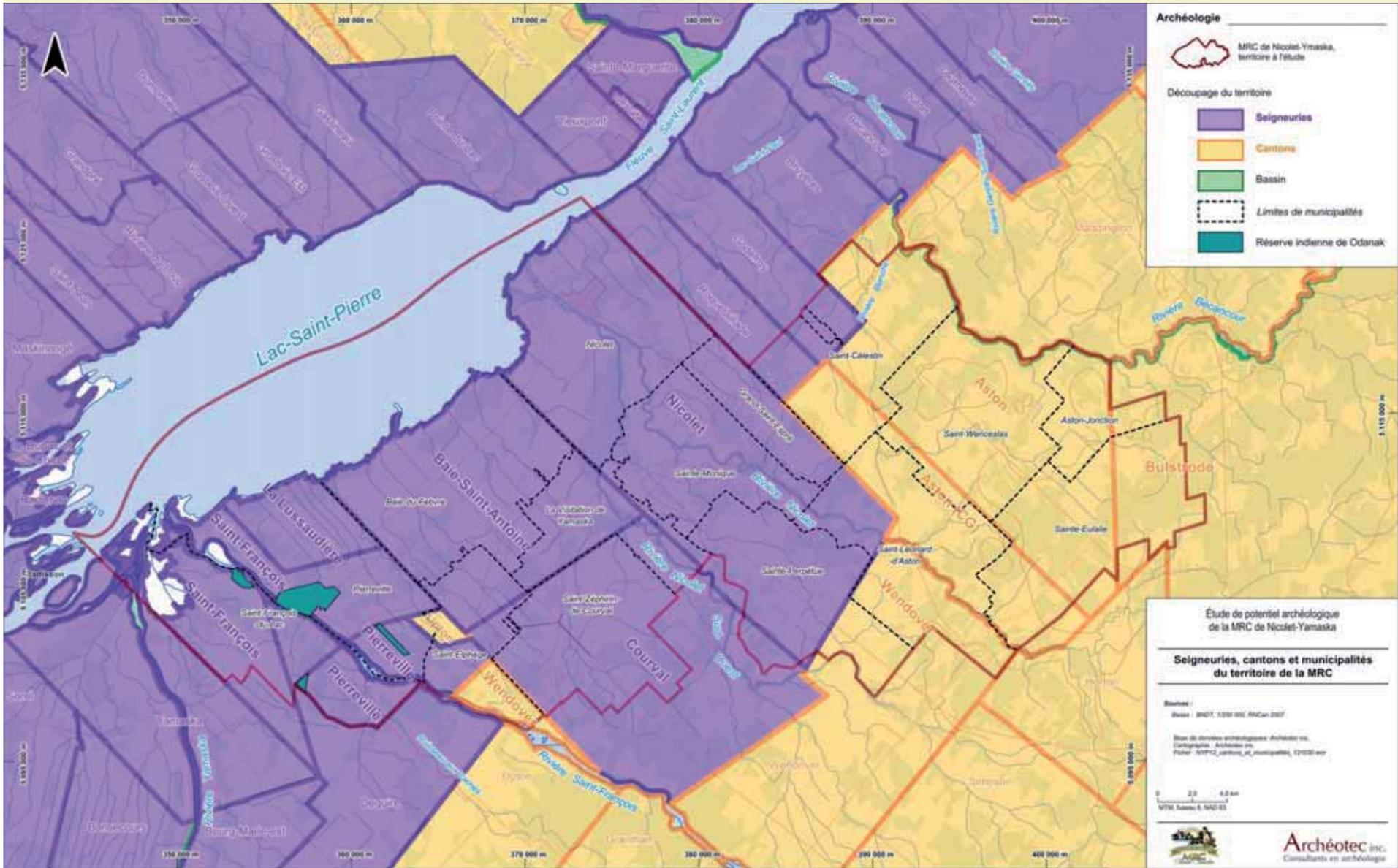
Période historique

- À travers le temps, le territoire à l'étude a été occupé, parfois partiellement, par les seigneuries de La Citière, Godefroy, Saint-François, Nicolet, Île Moras, Lussaudière, Roquetaillade, Pierreville, Baie-Saint-Antoine, Courval et par les cantons Bulstrode, Wendover et Aston.
- Ces divisions sont mises en place entre 1638 et 1806 et c'est à partir de celles-ci que les fermes, les noyaux villageois et les infrastructures de services s'établissent à travers le territoire à l'étude.

Période historique

- Toutefois, il faut noter que ces limites furent en constante évolution à travers le temps. Depuis leur attribution originale, les limites des seigneuries et des cantons ont été agrandies, rétrécies, divisées et déplacées.





Période historique

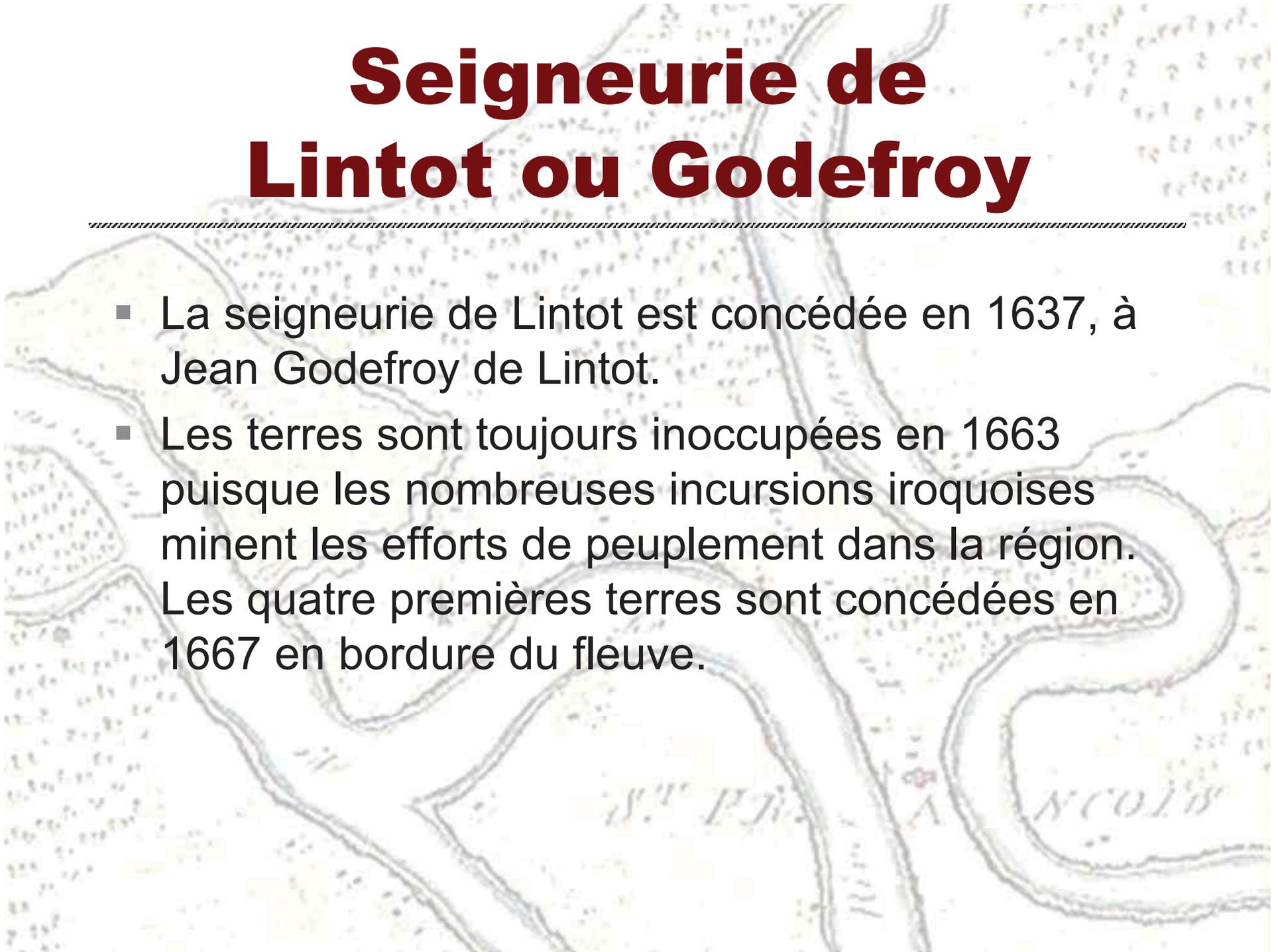
- Les cartes de Gédéon de Catalogne réalisées en 1709 montrent bien le développement des fiefs et seigneuries et l'emplacement des terres qui sont alors concédées autour du lac Saint-Pierre.
- Le développement du réseau routier et plus tard des chemins de fer amènera aussi la formation de villages le long de leurs tracés et à la jonction de voies de communications importantes.

Seigneurie de La Citière

- La seigneurie de La Citière correspond à un immense territoire dont le front de 106,19 km s'étend sur la rive sud du Saint-Laurent entre l'île Saint-Bernard, à l'embouchure de la rivière Châteauguay, et la rivière Saint-François. Entre ces deux limites, la seigneurie englobe également toutes les îles se trouvant dans le fleuve. Fait étonnant, La Citière s'étendait en profondeur jusqu'à l'océan Atlantique !
- Cette seigneurie est concédée en 1635

Seigneurie de Lintot ou Godefroy

- La seigneurie de Lintot est concédée en 1637, à Jean Godefroy de Lintot.
- Les terres sont toujours inoccupées en 1663 puisque les nombreuses incursions iroquoises minent les efforts de peuplement dans la région. Les quatre premières terres sont concédées en 1667 en bordure du fleuve.

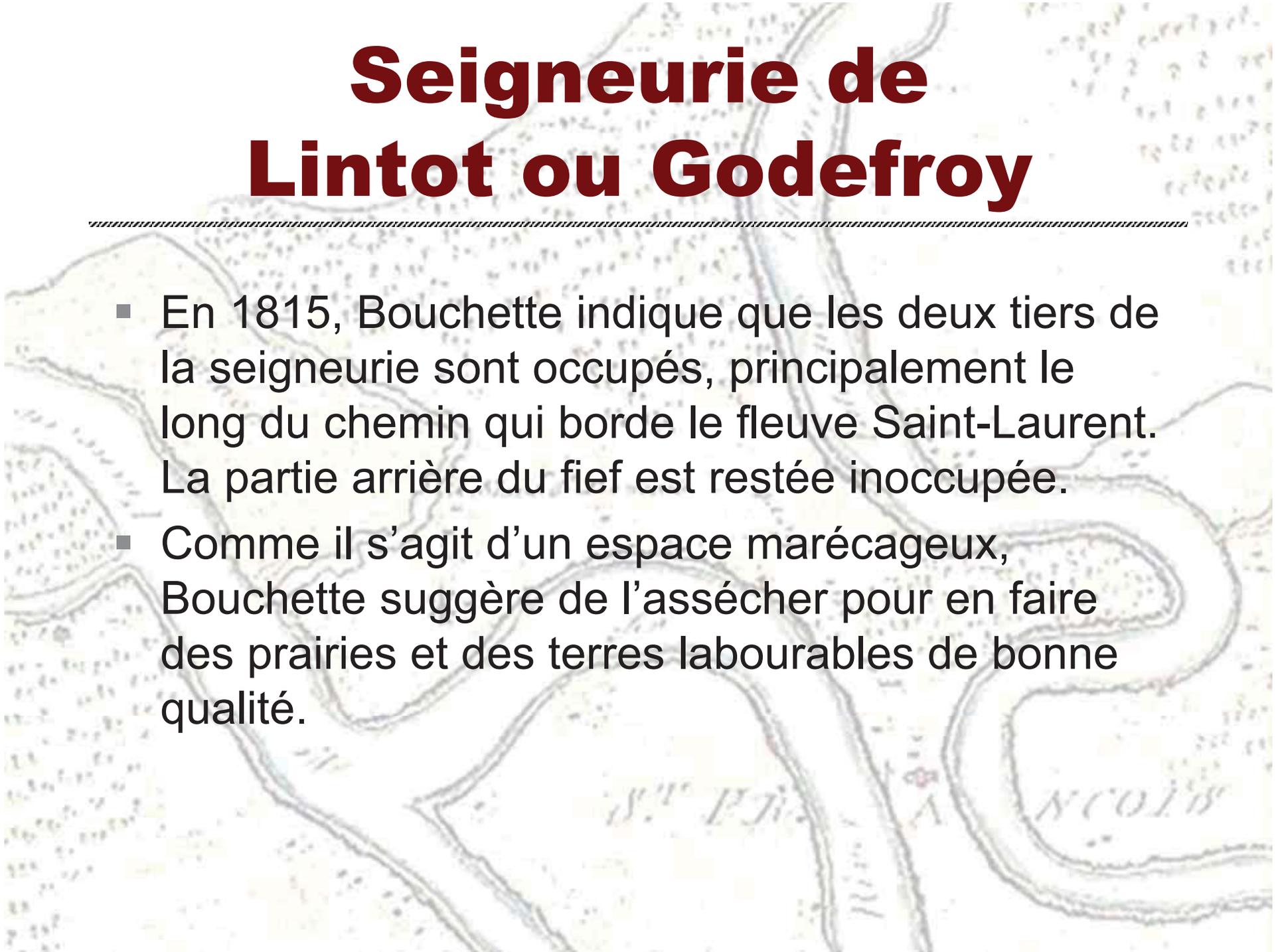


Seigneurie de Lintot ou Godefroy

- À la suite du *Grand dérangement* survenu en 1755 où les Acadiens furent déportés de l'Acadie vers les États-Unis et le Québec, de nombreux Acadiens vinrent s'établir à Saint-Grégoire, Bécancour et les environs. Trois vagues d'immigration acadienne se sont succédées en 1758, 1764 et 1767.
- Ces nouveaux arrivants se sont établis sur les terres disponibles à l'époque. C'est-à-dire plutôt à l'intérieur des terres et dans des emplacements parfois moins favorables à l'agriculture.

Seigneurie de Lintot ou Godefroy

- En 1815, Bouchette indique que les deux tiers de la seigneurie sont occupés, principalement le long du chemin qui borde le fleuve Saint-Laurent. La partie arrière du fief est restée inoccupée.
- Comme il s'agit d'un espace marécageux, Bouchette suggère de l'assécher pour en faire des prairies et des terres labourables de bonne qualité.



Saint-Célestin

- La paroisse de Saint-Célestin est créée en 1850. Elle est formée d'une partie des fiefs Godefroy et Roquetaillade, appelée «Pays Brûlé», et d'une partie du comté d'Aston.
- Comme dans les autres villages de la région, la formation d'une nouvelle paroisse répondait à un besoin croissant de nouvelles terres à cultiver. Plusieurs des colons qui viennent défricher les terres de Saint-Célestin au milieu du dix-neuvième siècle sont les descendants des Acadiens déportés en 1755.

Saint-Célestin

- En 1895, Calixte Marquis, curé fondateur de Saint-Célestin, fait ériger la Tour des Martyrs, sur un terrain en face de l'église, pour y exposer près de 6 200 reliques rapportées de Rome.
- La « Vieille Tour » est remplacée par un nouveau sanctuaire à l'épreuve du feu en 1929. Il devient alors un important lieu de pèlerinage.

Seigneurie de Saint-François

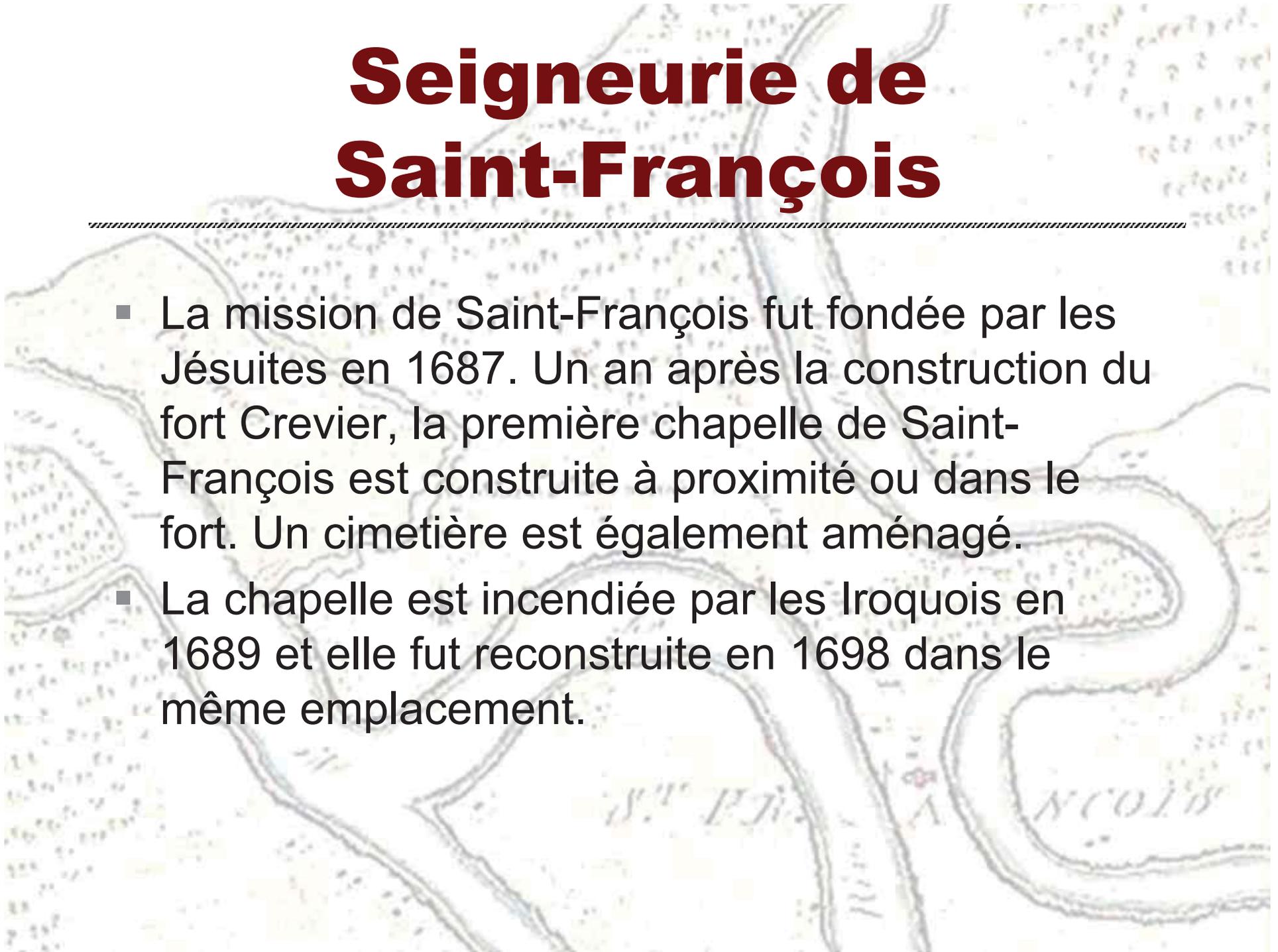
- Saint-François-des-Prés est concédé en 1662 à Pierre Boucher de Grosbois.
- Des terres commencent à être concédées dans la seigneurie en 1669, à Jean Crevier notamment qui désire y ouvrir un poste de traite. Ce dernier deviendra propriétaire de la seigneurie en 1676.
- En 1679, le sieur Crevier fait construire un moulin à vent en bois pour moudre la farine à la Pointe-du-Moulin, dans le domaine seigneurial de l'île du Fort.

Seigneurie de Saint-François

- En 1687, pour se protéger des assauts incessants des Iroquois, le gouverneur Denonville ordonne, qu'un fort soit érigé dans chacune des seigneuries. Le fort Crevier est construit la même année dans le domaine seigneurial.
- Le poste de traite sera incendié par les Iroquois en 1692. L'année suivante, Saint-François est de nouveau la cible des Iroquois et les habitants seront contraints de se réfugier dans le fort.

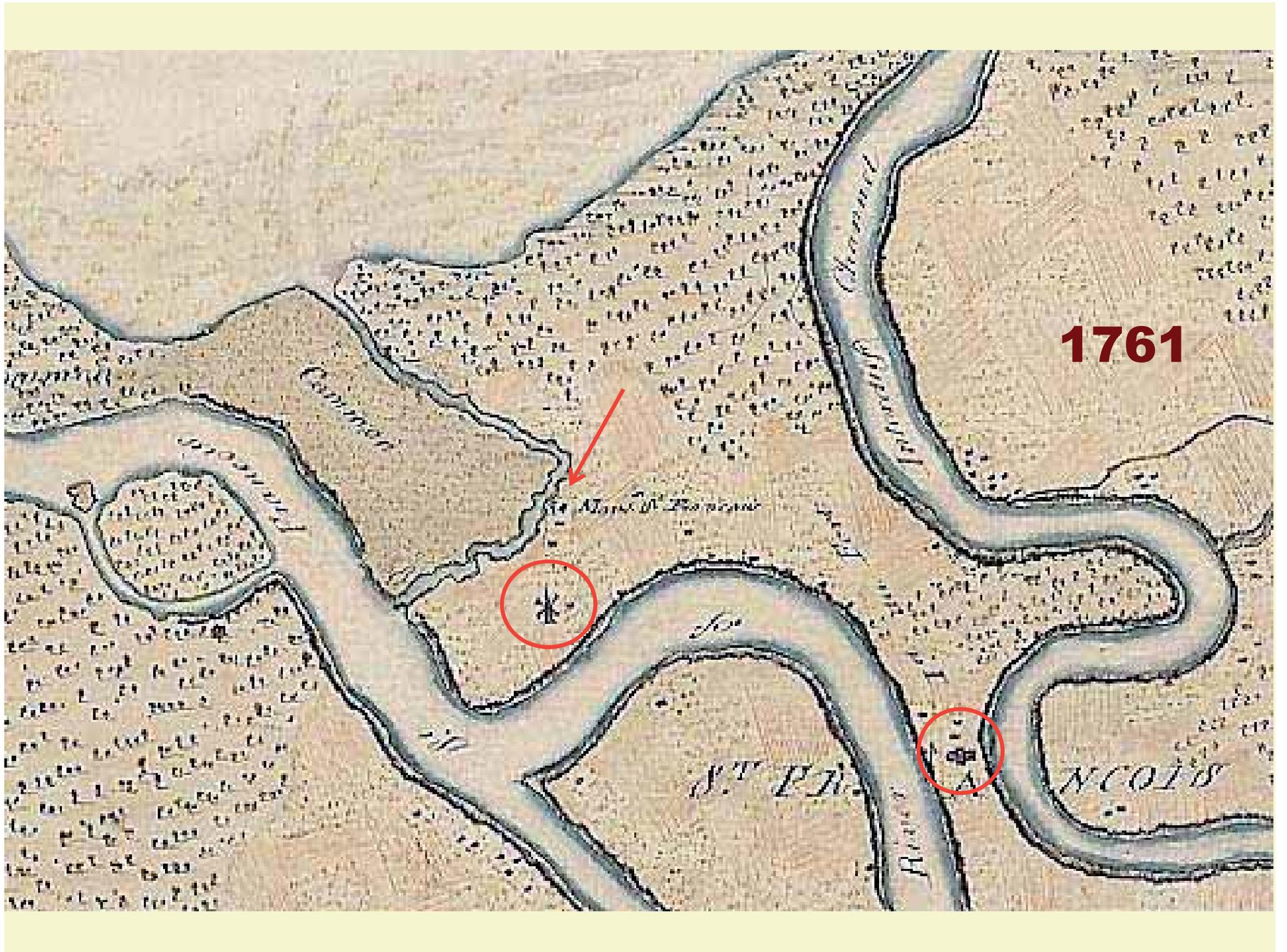
Seigneurie de Saint-François

- La mission de Saint-François fut fondée par les Jésuites en 1687. Un an après la construction du fort Crevier, la première chapelle de Saint-François est construite à proximité ou dans le fort. Un cimetière est également aménagé.
- La chapelle est incendiée par les Iroquois en 1689 et elle fut reconstruite en 1698 dans le même emplacement.



Seigneurie de Saint-François

- En 1714, la paroisse Saint-François-Xavier est créée.
- En 1717, le seigneur fait don d'une terre à la fabrique pour la construction de la troisième église dans un emplacement plus central.
- Cette église en bois est terminée en 1718, de même qu'un presbytère et un cimetière.
- En 1731, on entreprend la construction d'une église en pierre sur le même terrain, mais en raison d'un manque de fonds, la construction n'est achevée qu'en 1739. Elle fut démolie entre 1850 et 1854.



Seigneurie de Saint-François

- En 1815, environ la moitié de la seigneurie est cultivée et les parties les mieux développées se trouvent de part et d'autre de la rivière Saint-François.
- Au dix-neuvième siècle, la rivière Saint-François est utilisée comme route commerciale avec les Cantons de l'Est et les États-Unis. La navigation sur la rivière est difficile, mais elle offre une route directe.
- Par cette voie sont transportées des cargaisons de potasse, de perlasse et autres marchandises jusqu'à Québec. Dans l'autre sens, des marchandises d'origine anglaise sont acheminées jusqu'aux États-Unis.

Seigneurie de Saint-François

- La production de la potasse et de la perlasse ou *pearlash* fut une industrie importante et très lucrative au début du dix-neuvième siècle jusqu'en 1830. La potasse servait à épurer le sable dans la fabrication du verre. Elle était également utilisée dans certains procédés chimiques, telle que la fixation des couleurs sur le coton imprimé. La perlasse était utilisée pour la fabrication de la poterie, de la porcelaine et du savon. En défrichant leur terre, les colons brûlaient les souches et les racines et en recueillaient les cendres pour la fabrication de la potasse et de la perlasse. Ces deux produits étaient entreposés dans des boîtes en bois ou des petits barils.
- La vente de la potasse et de la perlasse permettait aux colons d'acheter des produits manufacturés.

Saint-François-du-Lac

- Un second noyau villageois se développe autour de la nouvelle église qui est construite à Saint-François-du-Lac entre 1845 et 1849, en face de la mission des Abénaquis.
- Ce nouvel emplacement permet de mieux desservir les habitants de la paroisse.
- Le couvent Saint-François-Xavier est construit en 1875 à proximité de l'église. Ce bâtiment de brique sera agrandi plusieurs fois pour répondre à la demande, mais il sera démoli en 1968.

Abenakis Springs

- Vers 1880, débute l'exploitation d'une source d'eau douce et d'une source d'eau salée dans un endroit, qui sera nommé Abenakis Springs.
- L'exploitation de ces sources amena l'aménagement d'installations d'embouteillage, mais aussi d'un complexe hôtelier de villégiature prisé par les touristes américains, notamment.

Seigneurie de Nicolet

- La seigneurie de Nicolet est concédée en 1670 au sieur Arnault de Laubia. Il la vend l'année suivante à Michel Cressé.
- Le premier manoir seigneurial se trouvait à l'embouchure de la rivière Nicolet.



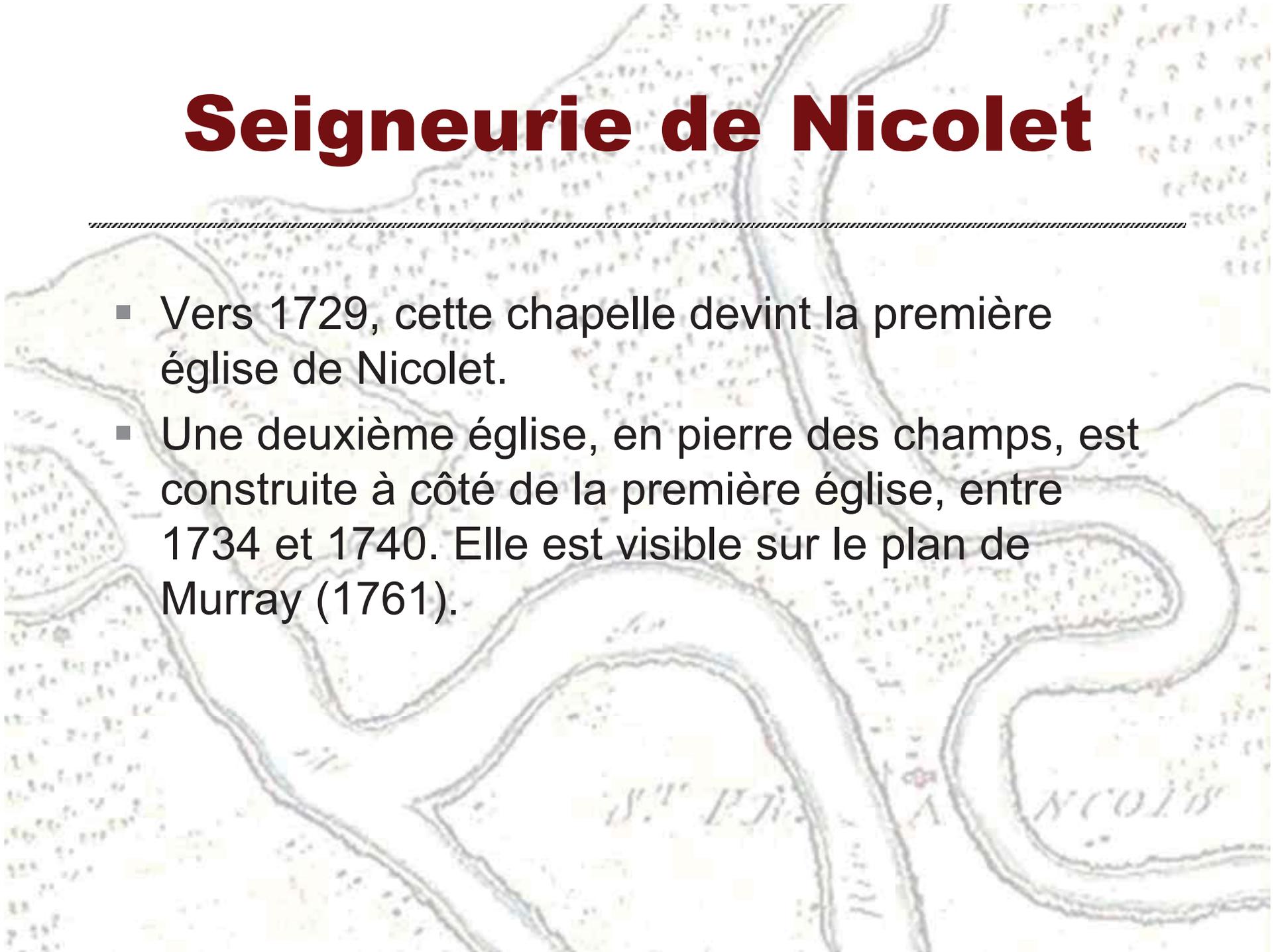
Seigneurie de Nicolet

- Sur la carte de Catalogne (1709), on observe que la seigneurie est peu développée. Ceci s'explique en partie par l'absence d'un seigneur résidant entre 1686 et 1785; le seigneur de Courval réside alors à Trois-Rivières.
- On remarque aussi l'emplacement du domaine du Sieur de Courval, ainsi qu'une mention « à l'église » qui correspond à la première chapelle de Nicolet bâtie en 1710.

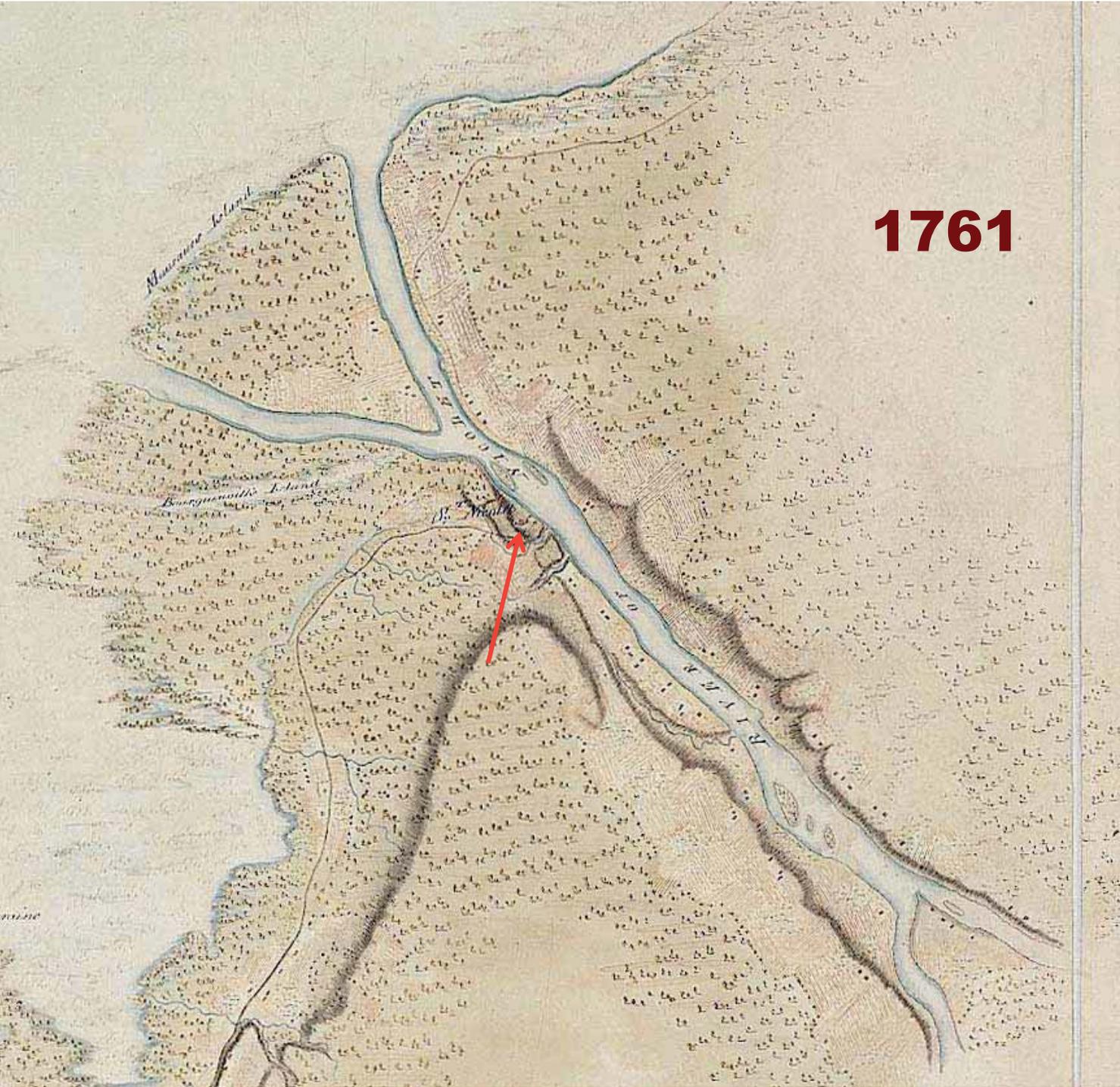


Seigneurie de Nicolet

- Vers 1729, cette chapelle devint la première église de Nicolet.
- Une deuxième église, en pierre des champs, est construite à côté de la première église, entre 1734 et 1740. Elle est visible sur le plan de Murray (1761).



1761



Seigneurie de Nicolet

- Une troisième église, plus grande et à l'abri des inondations, est construite de l'autre côté de la rivière Nicolet en 1784.
- Cet emplacement formera le noyau villageois et conventuel de Nicolet. Cette église est illustrée par Bouchette en 1815. On y remarque aussi la présence d'un moulin à vent.





Le glissement de terrain survenu le 12 novembre 1955 entraîne la disparition de bâtiments parmi les plus anciens et les plus importants de Nicolet

Seigneurie de Nicolet

- Le premier moulin banal dans la seigneurie de Nicolet est bâti en 1764. Ce moulin à eau est d'abord destiné à moudre du grain.
- Détruit ou devenu désuet en 1775, le moulin est reconstruit ou remis en état en 1784, puis à nouveau en 1799 afin de mieux répondre aux besoins grandissants de la seigneurie. Le moulin de 1799 est construit en pierre et a deux étages.
- En 1867, après avoir passé entre plusieurs mains, les installations comprennent un moulin à farine, à bardeaux, à carder et une presse.

Sainte-Monique

- Au moment de vendre le moulin du Sud-Ouest en 1808, le seigneur Cressé fait construire un autre moulin à eau. Le moulin Bellevue est construit à l'emplacement de l'actuel village de Sainte-Monique .
- En 1823, c'est le seigneur Chandler qui en est propriétaire. Il y construit un nouveau bâtiment en pierre qui comprend un moulin à scie, un moulin à farine, un moulin à cardes et à fouler.

Sainte-Monique

- La paroisse de Sainte-Monique est érigée en 1842 et le site des moulins Bellevue est choisi pour l'établissement religieux afin de profiter des infrastructures déjà en place.
- La construction d'une chapelle temporaire est amorcée en 1848.
- Une église en pierre des champs est construite en 1850 et la chapelle temporaire est transformée en presbytère.